



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER (PIF)

BURKINA FASO

AIDE MEMOIRE - QUATRIEME MISSION CONJOINTE

19-23 Mars 2012



BURKINA FASO

Aide-mémoire de la quatrième mission conjointe du Programme d'Investissement Forestier (PIF)

19-23 Mars 2012

I. INTRODUCTION

1. Dans le cadre de la préparation du plan d'investissement du PIF du Burkina, plusieurs études ont été réalisées sous la conduite du Gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, en particulier la Banque mondiale (lead agency) et la Banque Africaine de Développement. Sur la base des résultats de ces études, plusieurs consultations ont été menées avec toutes les parties prenantes (société civile, secteur privé, institutions nationales et partenaires techniques et financiers) lors des missions conjointes¹. Ces activités ont permis (i) d'élaborer le plan d'investissement du PIF (PI PIF) et d'identifier les priorités d'investissement, (ii) de soumettre officiellement le Plan d'investissement au sous comité du PIF et recueillir ses commentaires, (iii) de produire une feuille de route détaillée pour l'élaboration du document équivalent à la proposition de préparation de la REDD (R-PP), et (iv) d'élaborer une première version du R-PP ainsi qu'un document annexe apportant les réponses aux 6 questions du sous-comité.
2. En effet, en juin 2011, lors de sa réunion au Cap (Afrique du Sud), le sous-comité du PIF avait prescrit une «adoption de principe» du document du PI du PIF (<http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/meetingdocuments/archived/fip>), du Burkina Faso tout en préconisant de soumettre ultérieurement un Plan d'Investissement révisé qui intègre la préparation au futur mécanisme REDD+. Le Sous-comité a également souhaité recevoir davantage d'information sur les points ci-après:
 - 1) Des informations détaillées sur la manière dont les interventions proposées abordent les causes de la déforestation,
 - 2) Des informations plus détaillées sur le potentiel d'atténuation des interventions proposées,
 - 3) Des estimations de la réplification nationale et le potentiel d'évolution et l'incidence sur la couverture forestière nationale,
 - 4) Des informations sur la façon dont les investissements proposés viseront à catalyser des modèles auto-durables économiquement viables pour une REDD à plus grande échelle,
 - 5) De plus amples informations sur l'environnement propice, y compris les cadres institutionnels et réglementaires, afin de soutenir le plan d'investissement proposé,
 - 6) Plus d'informations sur les enseignements tirés des expériences précédentes qui renseignent le plan d'investissement.
3. Afin de consolider son plan d'investissement du PIF, le gouvernement du Burkina Faso s'était alors engagé à préparer le document équivalent au R-PP et à suivre l'approche préconisée par le Fonds de partenariat pour le carbone Forestier (FCPF). Il a ainsi informé officiellement le secrétariat du FCPF du processus en cours et s'est engagé à soumettre le document R-PP au plus tard le 09 avril 2012 à la revue à la fois du Panel du conseil technique (TAP) et des membres du comité des participants du FCPF lors de la 11^{ème} réunion prévue en juin 2012 (annexe 1). Les BMD apportent un appui au gouvernement dans ce processus, la BAD et la BM prennent en charge les experts du TAP (6 experts par la BAD et 1 expert par la BM), et coordonnent avec le secrétariat de la FCPF le processus.

¹ Mission préparatoire du 11 au 13 octobre 2010, première mission conjointe du 14 au 23 février 2011, seconde mission conjointe du 18 au 22 avril 2011 et troisième mission conjointe du 10 au 14 octobre 2011

4. Avec l'appui du don de préparation PIF (250000 dollars américains) 2010 dont l'accord de don a été signé avec la Banque Mondiale le 29 juillet 2011, le gouvernement du Burkina Faso a réalisé plusieurs études détaillées qui ont porté sur les éléments suivants :
 - Montage organisationnel et plan de consultation et de participation pour la REDD,
 - Analyse des facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, des politiques et des leçons apprises,
 - Cadre de mise en œuvre de la REDD;
 - Identification des options stratégiques pour la REDD;
 - Impacts sociaux et environnementaux;
 - Analyse méthodologique portant sur le développement du scénario de référence ;
 - Analyse méthodologique portant sur le système national de suivi des émissions forestières et le Système de suivi des co-bénéfices;
 - Budget et calendrier pour la préparation de la REDD;
 - Plan de suivi et cadre de mesure du rendement.
5. Sur la base des résultats de ces analyses, le gouvernement a élaboré, début mars 2012, la première version du document équivalent R-PP. Le Point Focal du PIF a largement diffusé ce document et a proposé qu'il soit discuté lors de l'atelier national de concertation sur la R-PP regroupant l'ensemble des parties prenantes, organisé les 20 et 21 mars 2012.
6. C'est dans ce contexte, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a convié à Ouagadougou la Banque mondiale et la Banque africaine de Développement à une quatrième mission conjointe du 19 au 23 mars 2012 (invitation en annexe 2).
7. Cette mission a été conduite par Monsieur Samuel YEYE, point focal national du PIF et Conseiller Technique du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable. Pour les Banques Multilatérales de Développement, la mission était conduite par M. Taoufiq BENNOUNA, Expert principal en Gestion des Ressources Naturelles à la Banque Mondiale et M. Modibo TRAORE, Expert en chef, Gestion des Ressources Naturelles et Environnement à la Banque Africaine de Développement. La liste complète des participants figure en annexe 3.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

8. Les objectifs convenus pour la quatrième mission conjointe (cf. termes de références en annexe 4) sont :
 - appuyer l'organisation de l'atelier national de consultation sur la R-PP et de la réunion du comité de pilotage;
 - participer à l'atelier national de concertation sur la R-PP et discuter avec les parties prenantes son contenu et les options et axes stratégiques proposés pour la REDD;
 - recueillir les recommandations du comité de pilotage sur le contenu de la R-PP et des étapes futures
 - finaliser la R-PP en y intégrant les suggestions des parties prenantes ;
 - passer en revue l'état de mise en œuvre du fonds de préparation et au besoin, suggérer des solutions d'amélioration ;
 - coordonner les activités avec les principaux partenaires techniques et financiers (PTF), principalement les coopérations de la Suède, du Luxembourg, la Commission européenne et le CIFOR ;
 - finaliser les annexes en réponse aux questions du sous-comité du PIF, et ;
 - convenir des prochaines étapes pour l'harmonisation du plan d'Investissement du PIF qui sera resoumis officiellement par le gouvernement au Sous Comité du PIF.
9. La mission adresse ses vifs remerciements aux autorités nationales et à toutes les parties (institutions nationales et locales, organisations de la société civile, représentants du secteur privé, partenaires techniques et financiers, coordonnateurs des programmes/projets de développement) pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à ce programme et pour la qualité des

- échanges. La mission remercie particulièrement le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que les Bureaux de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine à Ouagadougou pour les facilités qui lui ont été accordées.
10. La mission a discuté avec la partie nationale des règles de diffusion de l'information de la Banque mondiale, la partie nationale n'a pas d'objection à la diffusion de cet Aide Mémoire selon ces règles.

III. DEROULEMENT DE LA MISSION CONJOINTE

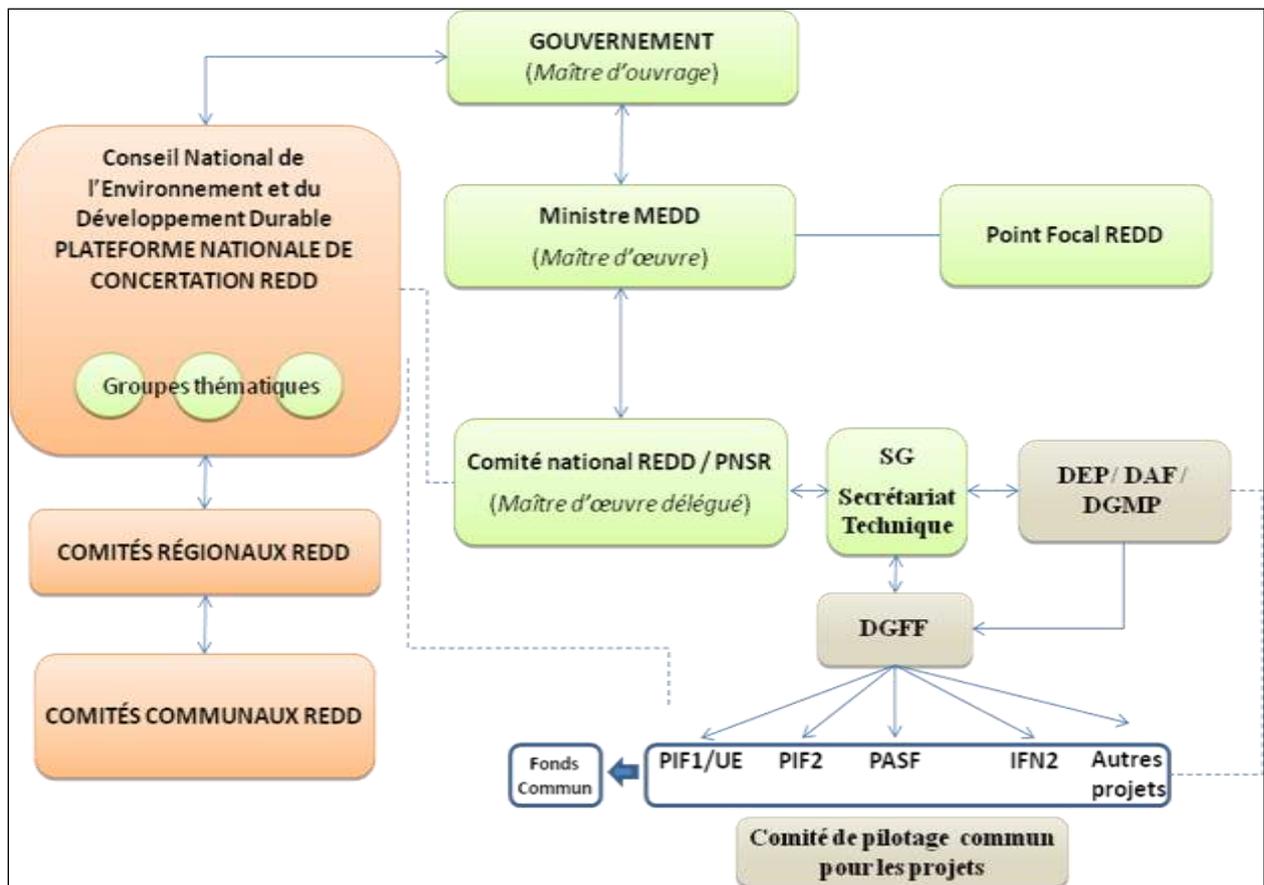
11. Conformément à ses termes de référence, la mission a tenu l'ensemble des réunions prévues, elle en tire les principaux constats ci-après :
- **Réunion des membres de la mission dans la matinée du 19 mars 2012:** cette réunion a permis d'affiner l'agenda de la mission, de clarifier certains points du document R-PP, de s'assurer de la logistique relative à l'atelier et à la réunion du comité de pilotage, et de convenir du rôle des différents membres de la mission.
 - **Atelier de concertation sur la R-PP:** L'atelier a regroupé une cinquantaine de participants provenant de diverses institutions : (i) *Ministères* (MEDD, MAG, Recherche (20 participants)), (ii) *Organisations de la Société Civile*, (iii) *représentants du secteur privé*, (iv) *projets et programmes* et (v) *les partenaires techniques et financiers* (Luxembourg, Commission européenne, CIFOR, ...). La liste des participants est proposée en annexe 3. Le rapport de l'atelier est présenté en annexe 5, les débats ont porté principalement sur les points suivants:
 - **Cadre institutionnel**
 - a. l'alignement de la REDD avec les orientations de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) ainsi que le programme national du Secteur Rural (PNSR) ;
 - b. le mode de détermination des représentants dans les différents organes et comités de la REDD et ;
 - c. la nécessité d'harmoniser la coordination de la REDD, avec celle des autres appuis apportés par les projets d'investissement du PIF, et les appuis des autres PTF, en particulier, les coopérations du Luxembourg, la Suède et l'Union européenne.
 - **Facteurs de déforestation, de dégradation des forêts et les options stratégiques**
 - a. La hiérarchisation des facteurs de déforestation, de dégradation des forêts et des options stratégiques ainsi que la quantification de leur importance
 - b. La distinction entre feux « de gestion » et feux non contrôlés et destructeurs
 - c. Les possibilités d'actions à la fois sur l'offre (gestion durable des forêts) ainsi que sur la demande (rationalisation de l'usage du bois énergie, questions de démographies...etc.)
 - d. La rationalisation des initiatives de création de fonds (fonds REDD, fonds Carbone, fonds Forêt...)
 - **Sur le scénario de référence et le système MNV**
 - a. La prise en compte non seulement de la biomasse aérienne mais aussi des pools souterrains et de la litière
 - b. Les partenariats avec le projet IFN2 et les possibilités de synergies
 - **Réunion du comité de pilotage :** trois présentations (une présentation globale du processus d'élaboration du PI-PIF, une présentation détaillé du contenu de la R-PP puis une présentation relative aux recommandations de l'atelier de concertation sur le R-PP) ont permis aux membres du comité d'être éclairés sur le processus REDD/PIF du Burkina et des propositions suggérées pour la poursuite du processus.
 - **Réunion avec les PTF :** Une réunion avec les principaux PTFs impliqués dans l'environnement et la gestion des ressources naturelles a permis de se concerter avec eux sur le contenu et les propositions du R-PP et de convenir des modalités de collaboration et d'harmonisation des appuis pour sa mise en œuvre. Cette réunion présidée par le PNUD, chef de file des PTF du secteur Environnement, a connu la participation en plus de la Banque

mondiale, de la BAD et du point focal national PIF, de l'Union européenne, du CIFOR, de la coopération néerlandaise, et du Luxembourg.

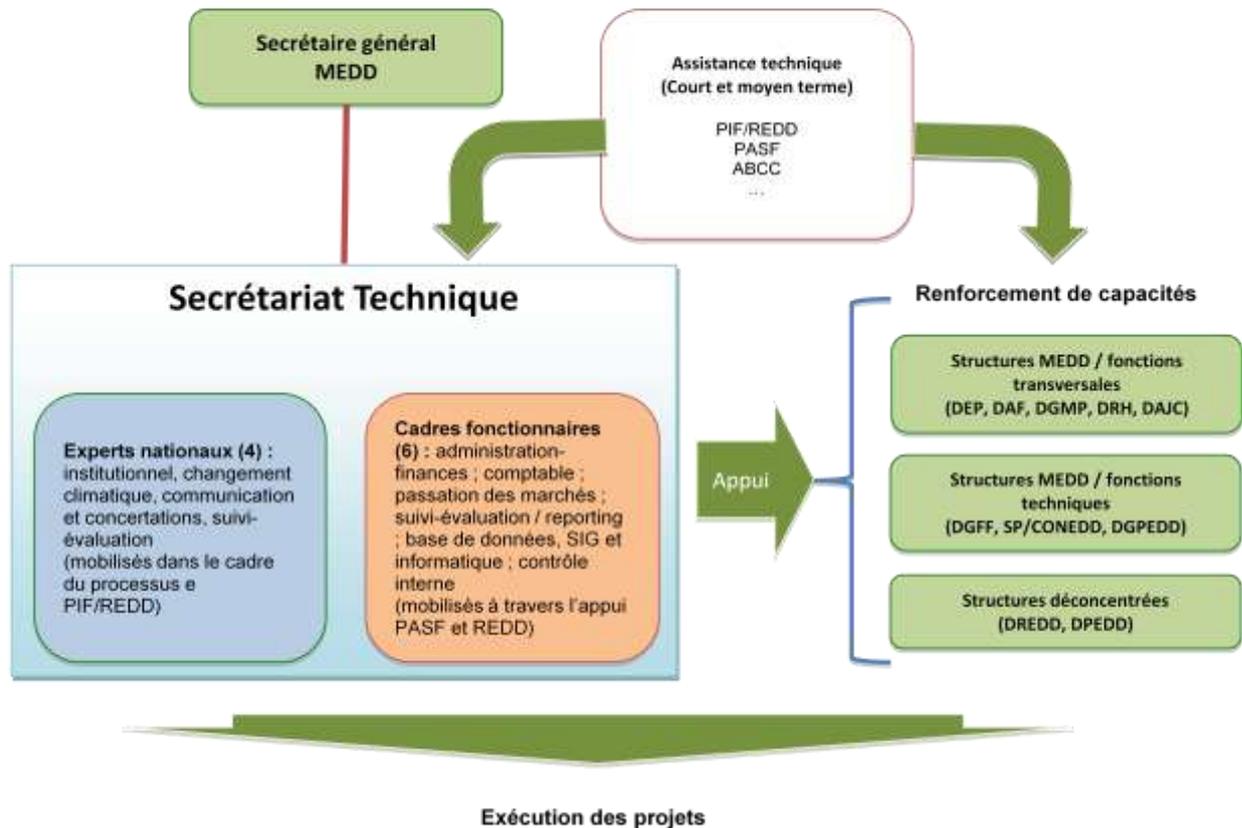
- **Atelier organisé par le CIFOR sur l'étude « programme pour les forêts »** : la Banque mondiale a participé à cet atelier pour identifier les liens entre cette étude et celles qui seront engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la R-PP.
- **Réunion de restitution des résultats de la mission à M. le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et son équipe**. Au cours de cette réunion, les membres de la mission ont présenté leurs principales conclusions et recommandations à M. le Ministre qui a réitéré l'importance accordée par son département au processus REDD et sa volonté de faire le nécessaire pour la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, des principales actions convenues.
- **Réunion de réorganisation des projets d'investissement du PIF** : Cette réunion entre le Point focal PIF et les BMD a permis, sur la base des orientations et du contenu de la R-PP, de proposer une meilleure harmonisation des projets d'investissement.

IV. RESULTATS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION CONJOINTE

12. A l'issue des discussions menées lors de la mission, le dispositif institutionnel REDD/PIF proposé est le suivant :



Secrétariat Technique National



13. Les principales recommandations de la mission conjointe sont les suivants :

Recommandation 1 : Assurer l'intégration de la REDD dans la SCADD et les programmes du PNSR

Actions convenues :

- Informer le CPSA (organisme de pilotage du PNSR) sur le processus REDD à travers une réunion d'information à réaliser dès que possible ;
- Veiller à conserver la cohérence entre l'organigramme proposé dans le R-PP avec celui actuellement prévu pour l'exécution du PNSR. L'organigramme actuellement prévu dans le R-PP a pris en compte celui du PNSR. Cependant, comme les arrangements institutionnels du PNSR sont en train de se confirmer, il est important de maintenir la cohérence avec les dispositions prévues pour REDD ;
- Mener dès à présent des actions de sensibilisation dans les régions et les communes, ainsi qu'avec les autres secteurs.

Recommandation 2 : S'assurer de la qualité du dispositif de concertation, en lien avec les dispositifs existant liés à la décentralisation :

Actions convenues :

- Harmoniser l'organisation institutionnelle proposée par le R-PP avec celle du processus de décentralisation ; la proposition améliorée sur la base des concertations est donnée dans l'annexe 6.
- Organiser dès que possible, et avant le mois de juin 2012, des ateliers de concertation pour désigner les représentants des parties prenantes dans les différents comités proposés. Il est en

effet crucial d'organiser un atelier par type d'acteur (Institutions nationales, Organisations de la société civile, Organisations du secteur privé) pour identifier les représentants de chaque partie prenante et s'assurer de sa représentativité dans les organes de la R-PP (Comité National REDD, Plateforme Nationale REDD) et émettre des orientations pour la composition des Comités de Concertations prévus dans le R-PP aux niveaux décentralisés (Région, Commune). Le résultat de ces ateliers préfigurera le travail de la future Plate-forme Nationale REDD. La mise en place de la Plateforme pourra avoir lieu à l'occasion de la tenue de la Conférence nationale du CONEDD et pourrait permettre de revoir les statuts du CONEDD sur la base des recommandations de l'audit réalisé en 2010.

Recommandation 3 : Assurer l'harmonisation des dispositions du programme FIP/REDD avec les autres programmes d'appui au MEDD et au secteur rural en général

Actions convenues :

- Tenir une réunion avec le groupe des partenaires financiers du secteur (PTF) environnement pour présenter les processus REDD et PIF et s'assurer de l'harmonisation des programmes de développement. A l'issue de cette réunion, il est suggéré que le groupe des PTF émette une opinion formelle sous la forme d'une déclaration commune indiquant leur avis sur la R-PP et son intégration dans le dispositif d'appui au Burkina Faso.
- Faire un point sur le processus PIF/REDD lors de la prochaine réunion PTFs du secteur environnement avec Mr. le Ministre de l'environnement et convenir éventuellement d'une position commune sur le R-PP.
- Faire converger les différentes initiatives d'appui au MEDD, en particulier, harmoniser les dispositions prises pour la mise en œuvre du Programme d'appui du secteur Forestier (PASF) avec celles de la R-PP et d'autres partenaires.
- Appuyer la mise en place d'un seul fonds commun d'appui au secteur forestier

Recommandation 4 : Mettre en place le dispositif institutionnel REDD, et en particulier le secrétariat technique REDD/PIF et le comité national REDD

Actions convenues :

- Procéder à la mise en place officielle du secrétariat technique REDD/PIF au plus tard en juin 2012. Le Ministère analysera les modalités de nomination/recrutement des 5 membres de ce secrétariat qu'il mettra en place sur la base de TdR approuvés par les BMD. Le CV des experts retenus et le rapport de leur sélection sera aussi approuvé par les BMD avant leur désignation officielle.
- Revisiter l'arrêté de création du comité de pilotage PANA/REDD+/PIF qui n'existera plus sous cette forme dans le cadre de l'organisation REDD proposée, et mettre en place le comité national de la REDD

Recommandation 5: Finaliser les documents R-PP et PI-PIF

Actions convenues :

- Réviser sur la base des suggestions des parties prenantes le R-PP et le soumettre avant le 09 avril à la revue de la FCPF.
- Réviser sur la base des commentaires des évaluateurs de la FCPF le R-PP
- Harmoniser le PI - PIF sur la base des orientations de la R-PP.
- Regrouper les projets d'investissement du PIF en 2 projets sur la base du résultat de la réunion organisée à cet effet (voir annexe 7) et développer les fiches de projet sur la base de cet accord.
- Soumettre le PI - PIF révisé à l'approbation du sous-comité du PIF.

Recommandation 6 : Mettre en œuvre le plan de passation des marchés révisé

Actions convenues

- Finaliser le recrutement de l'expert d'appui au Secrétariat technique ;
- Réaliser les acquisitions du matériel prévu ;

- Finaliser avec le PNGT les questions liées à la gestion financière (TOMPRO, Audit externe)

V. PROCHAINES ETAPES

14. **Feuille de route:** les principales activités à réaliser à court terme sont les suivantes :

Etape	Actions	Timing
Activités de préparation		
1	Réaliser une présentation du processus REDD auprès de la coordination du PNSR (CPSA)	15 avril 2012
2	Tenir une réunion avec le groupe des partenaires financiers du secteur environnement pour présenter les processus REDD et PIF	30 mars 2012
3	Réaliser un atelier pour la représentation des institutions gouvernementales dans les instances du REDD	15 mai 2012
4	Réaliser un atelier pour la représentation des organisations de société civile	15 mai 2012
5	Réaliser un atelier pour la représentation des organisations du secteur privé	15 mai 2012
6	Mettre en place officiellement (arrêté ministériel) le Secrétariat Technique National REDD/PIF	15 juin 2012
Renforcement de l'équipe technique PIF		
7	Finaliser le recrutement des 2 experts d'appui au Secrétariat technique	10 avril 2012
8	Réaliser les acquisitions prévues de petit matériel	10 avril 2012

ANNEXE 1 : LETTRE DU GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO A LA FCPF

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DE LA COOPERATION



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 28 FEV. 2012

N°2012 0703 /MEF/SG/DGCOOP/DCM/af.

Le Ministre

A

*Monsieur Benoît Bosquet,
Facility Management Team-FMT du
Fonds de Partenariat pour le Carbone
Forestier
Unité Financement des Fonds Carbone
Banque Mondiale,
1818 th Street NW, Washington DC,
20433*

Objet : demande de revue du document du
Burkina Faso équivalent à une feuille de
route préparatoire à la Réduction des Emissions
dues à la Déforestation et la Dégradation des Forêts

Monsieur,

Depuis mars 2010, le Burkina Faso s'est engagé dans le Programme d'Investissement Forestier (PIF), sous la direction du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, avec l'appui de la Banque Mondiale (BM) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Le plan d'investissement forestier du Burkina Faso, élaboré sur la base de plusieurs études et de façon participative, a été présenté en juin 2011 à Cape Town (en République d'Afrique du Sud) devant le Sous-comité du PIF qui l'a adopté. Par cette adoption, le PIF s'est engagé à appuyer le Burkina Faso par un don de trente millions (30 000 000) de \$ US pour la mise en œuvre de trois projets d'investissement.

Aussi, convaincu de son importance, le gouvernement a souhaité se préparer à l'approche de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des Forêts (REDD+) et de se doter ainsi des outils nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre une vision commune et partagée par tous du rôle de la REDD+ pour le développement.

Compte tenu du rôle de pionnier du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et de la pertinence du processus mis en place, notre pays voudrait s'inspirer de ses outils. Le Gouvernement a donc entrepris l'élaboration d'un document équivalent à la « proposition de préparation pour la REDD », en

rapport avec les exigences de forme et de fond du FCPF, afin de définir clairement un programme, un budget et un calendrier pour atteindre le niveau de préparation à la REDD.

Afin de bénéficier de l'expérience du FCPF et de ses participants, j'ai l'honneur de **proposer le document du Burkina Faso à la revue à la fois du Panel de Conseil Technique (TAP) et des membres du Comité des Participants du FCPF lors de la 11^e réunion des participants prévue pour juin 2012.**

Tout en vous remerciant pour les dispositions que vous voudrez faire prendre pour l'aboutissement de la présente requête, je vous prie d'agréer, **Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.



Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Officier de l'Ordre National

Copie :

- *Monsieur le Directeur des opérations pour le Burkina Faso à la Banque Mondiale*
- *Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement (BAD)*
- *Monsieur l'Administrateur représentant le Burkina Faso à la Banque Mondiale*
- *Monsieur l'Administrateur représentant le Burkina Faso à la BAD*
- *Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable*

ANNEXE 2 : LETTRE D'INVITATION A LA 4^{ème} MISSION CONJOINTE DU PIF

<p>MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</p>  <p align="center">BURKINA FASO Union - Progrès - Justice</p> <p align="center">Ouagadougou, le 24 FEB 2012</p> <p align="center">Le MINISTRE</p> <p align="center">A</p> <p align="center">Madame la représentante Résidente de la Banque Mondiale</p> <p align="center">OUAGADOUGOU</p> <p>Objet : Mission conjointe pour la finalisation de Resilience Preparation Project (RPP) et du plan d'investissement du PIF</p> <p>Madame la Représentante Résidente,</p> <p>Suite à l'adoption du Plan d'Investissement Forestier, et conformément aux recommandations de la réunion de Cap Town, le Burkina devait d'une part améliorer son plan d'investissement du PIF et d'autre part élaborer un équivalent RPP qui servirait de feuille de route à l'élaboration de la REDD. Dès lors, des études ont été conduites dont les produits ont servi à enrichir la RPP ainsi que le plan d'investissement.</p> <p>Dans le souci de permettre à l'ensemble des acteurs de procéder à l'examen de ces documents et de s'assurer de leur cohérence avant leur transmission au sous Comité du PIF, un atelier de validation de la RPP et de mise à jour du Plan d'Investissement du PIF est prévu pour se tenir le 26 mars 2012.</p> <p>Aussi ai-je l'honneur d'inviter la Banque Mondiale à conduire dans la semaine du 19 au 23 mars à Ouagadougou une mission conjointe, en vue de la finalisation de la RPP et du Plan d'Investissement du PIF.</p> <p align="right">BUREAU CENTRAL Ouagadougou, le 24 FEB 2012</p> <p>Au cas où une telle proposition rencontrerait votre agrément, je vous demanderais de bien vouloir me le confirmer par retour de courrier.</p> <p>Veuillez agréer madame la Représentante Résidente l'expression de ma considération distinguée.</p> <p align="right">  Pr. Jean KOULIDIATI Chef de l'Ordre National </p> <p><i>Cc : Ministère de l'Economie et des Finances</i></p>	<p>Banque Mondiale BANQUE MONDIALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT</p> <p align="right"> Bureau/Ressources au Burkina Faso 178, Avenue de l'Indépendance, 2000 01 Boite Postale 622 Ouagadougou 01 Burkina Faso Téléphone : (229) 00 69 69 00 Télécopie : (229) 00 69 00 00 </p> <p align="center">Ouagadougou, le 24 février 2012</p> <p align="center">Pr. Jean KOULIDIATI Ministre de l'Environnement et du Développement Durable OUAGADOUGOU</p> <p>N/Réf. : GK/00012</p> <p>Objet : Mission conjointe pour la finalisation de Resilience Preparation Project (RPP) et du Plan d'Investissement du PIF</p> <p>Monsieur le Ministre,</p> <p>J'accuse réception de votre lettre en date du 20 février 2012, par laquelle vous invitez la Banque mondiale à conduire dans la semaine du 19 au 23 mars 2012, une mission conjointe au Burkina Faso en vue de la finalisation de la RPP et du Plan d'Investissement du PIF.</p> <p>Y faisant suite, j'ai l'honneur de vous informer que la Banque mondiale participera effectivement à cette mission. Son équipe sera conduite par M. Yankala BERTOUA, Chargé de Projet et Spécialiste Senior en Gestion des Ressources Naturelles et comprendra MM/Mmes Lolo BRANTÉ, Spécialiste en Gestion des Ressources Naturelles, Emmanuel NIALINA, Spécialiste Senior en Gestion des Ressources Naturelles et Gladys KIRWA, (Assistante de Programme).</p> <p>Tout en vous encourageant dans vos efforts pour faciliter la mise en place du PIF, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.</p> <p align="right">  Aïmea Chaboud Représentante Résidente  </p> <p>Appréhension</p> <p>- Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances</p>
--	---

Ouagadougou, le 28 février 2012

Pr. Jean Kouliedati
Ministre de l'Environnement et du
Développement Durable

OUAGADOUGOU

N/Ref. : OK/099/12

Objet : Mission conjointe pour la finalisation de Readness Preparation Project (RPP)
et du Plan d'Investissement du PIF

Monsieur le Ministre,

J'accuse réception de votre lettre en date du 20 février 2012, par laquelle vous invitez la Banque mondiale à conduire dans la semaine du 19 au 23 mars 2012, une mission conjointe au Burkina Faso en vue de la finalisation de la RPP et du Plan d'Investissement du PIF.

Y faisant suite, j'ai l'honneur de vous indiquer que la Banque mondiale participera effectivement à cette mission. Son équipe sera conduite par M. Youssif Bertouina, Chargé de Projet et Spécialiste Senior en Gestion des Ressources Naturelles et comprendra M/M/Me Luc Brunne, Spécialiste en Gestion des Ressources Naturelles; Emmanuel Ndiéma, Spécialiste Senior en Gestion des Ressources Naturelles et Gladys Kinda, (Assistante de Programme).

Tout en vous encourageant dans vos efforts pour faciliter la mise en place de PIF, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.


Aïmou Ouédraogo
Représentante Résidente


Ampliation :

- Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances



Ref. : BFBO/NMG/DBN/bv/2012/03/0167
Ouagadougou, le

12 Mars 2012

Pr. Jean KOULEDIATI
Ministre de l'Environnement et
du Développement Durable

OUAGADOUGOU

Objet : Mission conjointe pour la finalisation de « Readness Preparation »
Project (RPP) et du plan d'Investissement du PIF

Monsieur le Ministre,

J'accuse réception de votre lettre N°12-0108/MEDD/CAB du 20 février 2012, invitant la Banque Africaine de Développement à conduire une mission conjointe pour la finalisation de « Readness Preparation Project » (RPP) et du Plan d'Investissement du PIF, du 19 au 23 mars 2012, et vous en remercie.

Par la présente, j'ai le plaisir de vous informer que la Banque y sera représentée par une équipe de 4 experts composée ainsi qu'il suit :

- M. Modibo TRAORE, Chef de Mission,
- M. Pierre NGUNDA, Expert Forêts et Climat,
- M. Laouali GARBA, Environnementaliste,
- M. Zinsou BOUE, Agronomiste.

Je vous réitère l'engagement de la Banque Africaine de Développement à soutenir le Gouvernement du Burkina Faso dans son combat pour un mieux-être des populations, et vous souhaite une bonne réception de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.


Ghislaine K. NZAU MUTETA,
Représentante Résidente

- cc :** M. K. B. JOHM, Chef de Division, ONSAN 4.
M. M. TRAORE, Chargé de gestion des ressources Naturelles en Chef, ONSAN 4

ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS ET INTERVENANTS

Mr Tapsoba

Liste des participants (Atelier RPP) du 20 mars 2012

N° d'ordre	Nom et prénoms	Structures	Lieu de résidence	Adresse téléphone et email
01	DRABO Simon	DREDD/Cascades	Sindou	70 26 44 89 dreabosi@yahoo.fr
02	OUEDRAOGO Rasmané	AMBF/Kaya	Kaya	79 09 19 79
03	ILBOUDO Boubakar	DDD/Premier Ministère	Ouagadougou	71 64 40 13 Boubakar79@yahoo.fr
04	SOULAMA Augustine	SP/CPSA	Ouagadougou	50 31 84 61 Soulaugust_969@yahoo.fr
05	BANSE Emmanuel T. M.	MEF/DGCOOP	Ouagadougou	50 30 69 01 : 76 64 42 00 emanuedlbanse@yahoo.fr
06	GANABA Souleymane	INERA/DPF	Ouagadougou	70 32 52 58

				ganabasouley@gmail.com
07	NABIE Kisito		Ouagadougou	Nebie.loba@yahoo.fr
08	YONLI/ZANGRE Marceline	SP/CONEDD	Ouagadougou	60 45 15 55 yonlizangre@yahoo.fr
09	SANON D. mathurin	DREDD/B MH	Dédougou	70 25 52 65 mathurinsanon@yahoo.fr
10	ZONGO Dominique	PNGT2	Ouagadougou	70 23 03 36 Zongo_dominique@yahoo.fr
11	OUEDRAOGO Oumar	ASSCH du Centre	Ouagadougou	70 25 89 30
12	TAPSOBA Issa Balkuy Naba	ACRC du Centre	Ouagadougou	issanaba@yahoo.fr
13	BAILE Z. Mamadou	DREDD/CSD	Manga	70 26 21 30 bailemadou@yahoo.fr
14	ZONGO Victoire	Coordonnatrice CIC	Ouagadougou	60 24 60 20 / 76 66 16 65 Victoire_zongo@yahoo.fr

15	KONE/DIBOULO Juliette	DEP/MRSI	Ouagadougou	70 26 81 89 toutouju@yahoo.fr
16	LOMPO Djingdia	CNSF/MEDD	Ouagadougou	70 28 10 87 ldjingdia@yahoo.fr
17	Dr. ZERBO Patrice		Ouagadougou	70 26 54 38 patzerbo@yahoo.fr
18	OUEDRAOGO Moussa	APFNL	Ouagadougou	70 02 52 20 ouedfaride@yahoo.fr
19	OUEDRAOGO K. Bruno	Table Filière Karité	Ouagadougou	70 26 37 91 Kobruno2004@yahoo.fr
20	TAMALGO Gérard	Table Filière Karité	Ouagadougou	70 24 49 78 geraddevigmy@yahoo.fr
21	NIKIEMA Emmanuel	Banque Mondiale	Ouagadougou	70 26 77 10 enikiema@world:bank.org
22	BOUE Zinso	Banque Africaines	Ouagadougou	z.boue@afdb.org
23	KABORE Alexis	PNUD	Ouagadougou	Alexis.kabore@unp@org

24	TAPSOBA P. Bertrand	MEDD	Ouagadougou	70 26 80 18 bertapsob@yahoo.fr
25	BADO Hortense	COPROD	Ouagadougou	70 71 95 69 / 78 95 17 26 synangana@yahoo.fr
26	NACHTMAN Yann	Lux-Dev (Coorporatation Lusemb.)	Ouagadougou	76 69 05 00 Yann.nachtman@undev.un
27	Lewis Jean-Marc	Consultant	Montréal	j.m.newis@5yapatrico.ca
28	BESSIKE BALINGA Michael Philippe	CIFOR	Ouagadougou	76 63 88 85 Mbalinga@cgiar.org
29	BARRY Hamadé	DREDD/SHL	Dori	barryhamade@hotmail.com
30	KABORE Sibiri	DREDD/CO	Koudougou	70 64 89 90 Sibiri_ka@yahoo.fr
31	DJIGUEMDE Paul	DREDD/Est	Fada N’Gourma	70 26 88 54 djiguemdepaul@yahoo.com

32	OUEDRAOGO Aboubacar	DGE/MMCE	Ouagadougou	70 14 82 96 aboubacaroued@gmail.com
33	AG6LITNI Mohamed	DREDD/CN	Kaya	70 26 62 62 Aglitni @yahoo.fr
34	KONFE Abdoulaye	AMR/Fada	Fada	79 97 44 31 mullerkonfe@yahoo.fr
35	BELEM Moumouni	Tradipraticien Kadiogo	Ouagadougou	76 40 16 71
36	KINDA Mickael	AMBF/HB	Bobo	75 28 06 11
37	OUEDRAOGO Rasmané	CNRST	Ouagadougou	78 08 89 37 Oued7@yahoo.fr
38	SABOUE Kalifa	CPF/UNPGB	Bobo-Dioulasso	78 01 00 38
39	SAOUADOGO Nosyandé	AAAPE	Ouagadougou	Asso2ape@yahoo.fr
40	SAWADOGO Philippe	Direction Général de la	Ouagadougou	Philkis2002@yahoo.fr

		Pêche et Aquaculture		
41	OUEDRAOGO Osée	DREDD/HBs	Bobo-Dioulasso	wendsomosée@yahoo.fr
42	ZALLE Daouda	PAGREN / HBS	Bobo-Dioulasso	daoudaz@fasonet.bf
43	OUOBA Daogo	Ex-DSES	Ouagadougou	daogoleon@yahoo.fr
44	DOUAMBA Mariam	DREDD/Nord	Ouahigouya	douzoumar@yahoo.fr
45	DISSONGO Waya Isidore	AGRO-INTER	Tenkodogo	Hornogo2010@yahoo.fr
46	TRAORE Bienvenu	DREDD Plateau Central	Ziniaré	tbiennu@yahoo.fr
47	SANFO Lassané	ADRB/APFNL	Ouagadougou	Ong.adrb@yahoo.fr
48	SAWADOGO Oumarou	PROFEREF/MEDD	Ouagadougou	76 61 05 06

49	COULIBALY Mamadou	DGPEDD/MEDD	Ouagadougou	70 72 41 43 Coulimad7@yahoo.fr
50	SANDWIDI B. Moustapha	SP-CONEDD/ CPP	Ouagadougou	70 26 11 31 bilirand@yahoo.fr
51	ZIBA Batién	DGI/MICA	Ouagadougou	71 14 59 55 zbatien@yahoo.fr
52	OUEDRAOGO René	DCPM/MEDD	Ouagadougou	reneouedr@yahoo.fr
53	COULBALY Sambou	SP/MEDD	Ouagadougou	csambou@yahoo.fr
54	SEGDA Zenabou	WEP-BF/PACJA	Ouagadougou	segdaorama@gmail.com wepbf@yahoo.fr
55	OUEDRAOGO Kimsé	ENEF/MEDD	Dinderesso	kimseouedraogo@yahoo.fr
56	SOME Cécilia	AMIFOB	Ouagadougou	somececilia@yahoo.fr
57	BANTIRA Assélina	DAF/MEDD	Ouagadougou	basselina@yahoo.fr

58	BELEM K. Issaka	CT/OFINAP	Ouagadougou	issakabelem@yahoo.fr
59	AKOSSONGO T. Jean	Difor/MEDD	Ouagadougou	akossoigo@hotmail.com
60	ZONGO K. Justin	DREDD-Centre	Ouagadougou	zongojustin@hotmail.com
61	BONKOUNGOU Edouard	Centre de Nabilpaga	Ouagadougou	Bonkougou_edouard@yahoo.fr
62	DOULKOM Adama	Difor/DGEFF/MEDD	Ouagadougou	Doulkom.adma@yahoo.fr
63	TRAORE Modibo	BAD	Tunis	d.traore@afdb.org
64	NGUINDA Pierre	BAD	Tunis	pnguinda@afdb.org
65	GARBA Laouli	BAD	TUNIS	l.garba@afdb.org

66	TRAORE S. Kassim	CT/MAH	Ouagadougou	traoreskasse@yahoo.fr
67	TRAORE Cheick A.	MEDD	Ouagadougou	
68	YEYE Samuel	CAB/MEDD	Ouagadougou	
69	BRAUNE Loïc	Banque Mondiale	Washington	lbraune@waldbank.org
70	MEDAH Serge Hugues	DAF/MEDD	Ouagadougou	Sergehugues-medah@yahoo.fr
71	SAVADOGO W. Paul	DGREDD/MEDD	Ouagadougou	Paul.savadogo@gmail.com
72	BILLA Hamidou	DAF/MEDD	Ouagadougou	Billa.hamidou@yahoo.fr
73	NANEMA Richard	DAF/MEDD	Ouagadougou	Richard.nanema@yahoo.fr
74	OUEDRAOGO Constant	Chef de cabinet/MEDD	Ouagadougou	

75	OUEDRAOGO Edmond	Consultant	Ouagadougou	
76	OUEDRAOGO Tanga	DAFG/MEDD	Ouagadougou	
77	COMPAORE Ousmane	DAF/MEDD	Ouagadougou	
78	SIGUE Sayouba	CAB/MEDD	Ouagadougou	
79	TAPSOBA Xavier	CAB/MEDD	Ouagadougou	
80	ZONGO Joseph	CT/MEDD	Ouagadougou	
81	KINI Théophile	CAB/MEDD	Ouagadougou	

Liste des participants (Atelier RPP) du 21 mars 2012

N° d'ordre	Nom et prénoms	Structures	Lieu de résidence	Adresse téléphone et email
01	Braune	Loïc	Banque Mondiale	lbraune@dbank.org
02	BESSIKE BALINGA Michael Philippe	CIFOR	Ouagadougou	mbalinga@cgiar.org
03	ZIDA Mathurin	CIFOR	Ouagadougou	m.zida@cgiar.org
04	DJIGUEMDE Paul	DREDD/Est	Fada N'Gourma	70 26 88 54 djiguemdepaul@yahoo.com
05	SAWADOGO Oumarou	PROFEREF/MEDD	Ouagadougou	76 61 05 06 sedoumar@yahoo.fr
06	SEDGA Zenabou	WEP-BF/PACJA	Ouagadougou	70 23 49 30 wepbf@yahoo.fr
07	COULIBALY Sia	IFN2	Ouagadougou	76 60 09 63 Coulibly_s@hotmail.com

08	KABORE Sibiri	DREDD-CO	Koudougou	70 64 89 90 Sibiri_ka@yahoo.fr
09	BARRY Hamadé	DREDD/Sahel	Dori	70 30 92 49 barryhamadé@hotmail.com
10	AG-LITNI Mohamed	DREDD/CN	Kaya	70 26 62 62 aglitini@yahoo.fr
11	ZALLE Daouda	PAGREN/HB	Bobo-Dioulasso	daoudaz@fasonet.bf
12	BELEM Moumouni	Tradipraticien Kadiogo	Ouagadougou	76 40 16 71
13	SAVADOGO W. Paul	DGPEDD/MEDD	Ouagadougou	70 32 16 19 paul.savadogo@gmail.com
14	KINDA Mickael	Amb F/HB	Bobo	75 28 06 11
15	OUEDRAOGO Rasmané	AMBF	Kaya	70 08 83 88
16	SABOUE Kalifa	CPF/UNPC-B	Bobo-Dioulasso	78 01 00 38

				ksaboué@yahoo.fr
17	SAOUADOGO Nosyandé	Association 2APE	Ouagadougou	71 29 00 38 Asso2ape@yahoo.fr
18	SAWADOGO Philippe	DGPA	Ouagadougou	70 22 40 54 philkis2002@yahoo.fr
19	COULIBALY Mamadou	DGPEDD	Ouagadougou	70 72 41 43 coulimad7@yahoo.fr
20	OUOBA Daogo	Ex-DSES	Ouagadougou	70 65 02 49 daogoleon@yahoo.fr
21	OUEDROAOGO Osée	DREDD/HBS	Bobo-Dioulasso	70 73c29 08 wendsomosee@yahoo.fr
22	KABORE Ousséini	ARSN	Ouagadougou	78 46 52 69 Ousseini_kabore@yahoo.fr
23	TRAORE Bienvenu	DREDD/PCentral	Ziniaré	70 24 41 48 t.bienvenu@yahoo.fr
24	DOUAMBA Mariam	DREDD-NORD	Ouahigouya	douroumar@yahoo.fr

25	BAGRE Simon	DGCT/MATDS	Ouagadougou	bagresimon@yahoo.fr
26	SANFO Lassané	ADRB/APFNL	Ouagadougou	Ong.adrb@yahoo.fr
27	ZIBA Batién	DGI/MICA	Ouagadougou	71 14 59 55 zbatien@yahoo.fr
28	DRABO Simon	DREDD/Cas	Sindo	70 26 44 89 Drabosi@yahoo.fr
29	DIÉSSONGO Waya Isidore	AGRO-INTER	Tenkodogo	
30	ILBOUDO Boubacar	DDD/PM	Ouagadougou	71 64 40 13 Boubakar79@yahoo.fr
31	SOULAMA Augustine	SP/CPSA	Ouagadougou	50 31 84 61 Soulaugust_369@yahoo.fr
32	SANDWIDI B. Moustapha	SP-CONEDD/ CPP	Ouagadougou	70 26 11 31 biilisand@yahoo.fr
33	BANSE Emmanuel T. M.	MEF/DG-COOP	Ouagadougou	50 30 69 01/76 64 42 00

				Emanuelbanse@yahoo.fr
34	GANABA Souleymane	INERA/DPF	Ouagadougou	ganabasouley@gmail.com
35	NABIE Kisito	DIGF/MEDD	Ouagadougou	Nabie.lobo@yahoo.fr
36	YONLI/ZANGRE Marceline	PANA/SP-CONEDD	Ouagadougou	60 45 15 55 yonlizngre@yahoo.fr
37	SANON D Mathurin	DREDD/BMH	Dédougou	70 25 52 65 mathurinsanon@yahoo.fr
38	KONE/DIBOULO Juliette	DEP/MRSI	Ouagadougou	toutouyu@yahoo.fr
39	BAILE Z. Mamadou	DREDD/CSD	Manga	70 26 21 30 bailemadou@yahoo.fr
40	NACHTMAN YANN	LUX-DEV	Ouagadougou	76 69 05 00 Yann.nachtman@luxder.ev
41	KAMMER Frank	IFMZ	Ouagadougou	

42	BAROQUIN Yannick	IFNZ	Ouagadougou	Yannick-baroquin@hotmail.com
43	AKOSSONGO T. Jean	Difor/MEDD	Ouagadougou	akossongo@hotmail.com
44	BELEM K. Issaka	OFINAP	Ouagadougou	70 24 04 58
45	BANTIRA Assélina	DAF/MEDD	Ouagadougou	70 94 70 53
46	KONFE Abdoulaye	AMR/Burkina	Fada N'Gourma	79 97 44 31
47	ZONGO Victorine	CIC	Ouagadougou	Victorine_zongo@yahoo.fr
48	MEDAH Serge Hugues	SEB/MEDD	Ouagadougou	Serghugues.medah@yahoo.fr
49	BILLA Hamidou	DAF/MEDD	Ouagadougou	Billa.hamidou@yahoo.fr
50	NANEMA Richard	DAF/MEDD	Ouagadougou	Richard.nanéma@yahoo.fr

51	COMPAORE Ousmane	DAF/MEDD	Ouagadougou	Ousmane.compaor@yahoo.fr
52	OUEDRAOGO Aboubacar	DGE/MMCE	Ouagadougou	70 14 82 96 Aboubacaroued.@gmail.com
53	TAMALGO Gérard	Table Filière Karité	Ouagadougou	70 24 49 78 gerarddevigny@yahoo.fr
54	OUEDRAOGO K. Bruno	Table Filière Karité	Ouagadougou	70 26 37 91 Kbruno2004@yahoo.fr
55	OUEDRAOGO Moussa	APFNL/MEDD	Ouagadougou	70 02 52 20 ouedfaride@yahoo.fr
56	OUEDRAOGO Edmond	Consultant	Imasgo(Boulkiemd2°)	70 25 36 01 edmondouudraogo@yahoo.fr
57	ZERBO Patrice	Université Ouaga / UFR-SUF	Ouagadougou	70 26 54 38 patzerbo@yahoo.fr
58	LOMPO Djingdia	CNSF/MEDD	Ouagadougou	70 28 10 37 ldjingdia@yahoo.fr

59	KABORE Alexis	PNUD	Ouagadougou	Alexis.kabore@undp.org
60	BADO Hortense	COPROD	Ouagadougou	70 71 95 69 / 78 95 17 26 sgnangana@yahoo.fr
61	TAPSOBA P. Bertrand	SG/MEDD	Ouagadougou	70 26 80 18 bertapsoba@yahoo.fr
62	SOME Cécilia	AMIFOB	Ouagadougou	70 26 99 99 somececilia@yahoo.fr
63	OUEDRAOGO Kimsé	ENEF/MEDD	Dindéresso	70 25 33 14 Kimseouedraogo1@yahoo.fr
64	ZONGO K. Justin	DREDD-Centre	Ouagadougou	70 42 52 31 zongojustin@hotmail.com

ANNEXE 4 : TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION CONJOINTE

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT FORESTIER

(PIF- BURKINA FASO)

QUATRIEME MISSION CONJOINTE

19 – 23 Octobre 2011

Contexte et Justification

Au cours des trente dernières années, le Burkina Faso a montré un engagement politique par rapport aux questions environnementales. Des politiques, plans, et stratégies ont été développés en matière d'environnement, de forêts, et d'adaptation aux changements climatiques.

La SCADD qui est le référentiel en matière de développement durable, est sous tendue par le Programme National du Secteur Rural dont l'un des piliers, le Programme d'Appui au secteur Forestier, constitue l'une des composantes majeures.

Le Burkina Faso a développé des projets pilotes réussis en matière d'agroforesterie, d'aménagement des forêts. Il a su tirer profit d'institutions fortes en matière de gouvernance, et dispose d'une société civile proactive et dynamique en matière d'environnement.

Tout cela a été rendu possible grâce à une approche de gestion dans l'utilisation des terres, la gestion des forêts, l'agroforesterie, les systèmes de production agricoles à travers une inversion de la tendance des moteurs de la dégradation et de la déforestation entraînant une réduction des émissions forestières de gaz à effet de serre (GES), afin de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la gestion durable des ressources naturelles, et la lutte contre la pauvreté.

Sur la base de ces acquis, le Burkina Faso a été sélectionné par le Groupe des experts mis en place par le Sous Comité du Programme d'Investissement Forestier (PIF), pour être l'un des pays pilotes dans le cadre du PIF, notamment en raison des efforts de gestion participative des ressources forestières déployés et du partage d'expérience qu'il a su établir avec d'autres pays.

Après la mission de cadrage du 11 au 13 octobre 2010, le gouvernement a mis en place un Secrétariat Technique du PIF et un Comité de pilotage du PANA/PIF/REDD.

La première mission conjointe a eu lieu en avril 2011. Cette mission a permis de définir les priorités du PIF, de conduire la préparation du premier draft du plan d'Investissement du PIF ainsi que les grandes lignes des projets d'investissement.

Plusieurs consultations se sont tenues avec le gouvernement, les Banques Multilatérales en vue d'améliorer le plan d'investissement.

En juin 2011, le Plan d'Investissement qui inclut les trois projets a été formellement adopté. Son adoption définitive était conditionnée par l'élaboration de la REDD, et du plan d'Investissement révisé par le Sous Comité du PIF.

Par conséquent, le gouvernement a décidé de préparer un document équivalent à la proposition de préparation de la REDD en abrégé RPP.

La feuille de route inclut une revue par le Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF). Une revue par le Sous Comité du PIF de la RPP est prévue pour le 9 avril 2012.

Suite à l'élaboration de la feuille de route et après la tenue de la troisième mission conjointe en octobre 2011, le gouvernement a commis un consultant international et deux consultants nationaux, l'un pour préparer l'étude sur les moteurs de la déforestation, l'autre pour élaborer les options stratégiques pour la plateforme de consultation, ainsi que les arrangements institutionnels de la RPP.

Pour cela, le gouvernement a bénéficié d'un fonds de préparation de deux cent cinquante mille dollars, pour le recrutement des consultants ainsi que la couverture des charges liées à la préparation de la RPP.

Une version préliminaire de la RPP a été développée et partagée avec l'ensemble des parties prenantes.

Objectifs de la mission

Les objectifs de cette quatrième mission conjointe sont :

- a) Appuyer l'organisation de l'atelier national de consultation sur la R-PP et de la réunion du comité de pilotage;
- b) Participer à l'atelier national de la R-PP et valider avec les parties prenantes les éléments constitutifs de la R-PP ainsi que les options stratégiques de la REDD;
- c) Recueillir les recommandations du comité de pilotage sur le contenu de la R-PP et des étapes futures
- d) Finaliser la R-PP en y intégrant les suggestions des parties prenantes ;
- e) Passer en revue l'état de mise en œuvre du fonds de préparation et au besoin, suggérer des solutions d'amélioration ;
- f) Coordonner les activités avec les principaux partenaires techniques et financiers, principalement les coopérations de la Suède, du Luxembourg, la Commission européenne et le CIFOR ;
- g) Finaliser les annexes en réponse aux questions du Sous Comité du PIF ;
- h) Convenir des prochaines étapes pour l'harmonisation du plan d'Investissement du PIF qui sera resoumis officiellement par le gouvernement au Sous Comité du PIF.

Résultats attendus

- a) le draft de la R-PP est discuté et approuvé par les parties prenantes pendant l'atelier national sur la R-PP
- b) Le draft de la R-PP est, consenti par le Comité de pilotage du PANA/PIF/REDD en vue de sa soumission officielle par le gouvernement à la FCPF avant le 9 avril 2012 ;
- c) -la collaboration avec les principaux partenaires techniques et financiers est sollicitée en vue de la mise en œuvre de la REDD et de ses activités.

Composition de l'équipe de la Mission

L'équipe de la mission est composée ainsi qu'il suit :

Gouvernement

- Sambou COULIBALY Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Samuel YEYE Point Focal du PIF
- Mamadou HONADIA Secrétaire Permanent du CONEDD
- Bertrand TAPSOBA membre du Secrétariat technique du PIF
- Augustin KABORE Point Focal Changement Climatique

Consultants

- Jean Marc LEWIS
- Edouard BONKOUNGOU
- Edmond OUEDRAOGO

Banque Mondiale

- Taoufiq BENNOUNA, Expert principal en Gestion des Ressources Naturelles
- Emmanuel NIKIEMA, Expert principal en Gestion des Ressources Naturelles
- Gwladys Nadine Isabelle KINDA, Assistante de Programme

- Loïc BRAUNE, Expert en Gestion des Ressources Naturelles
- Ousmane KOLIE, Expert en Gestion Financière
- Boubacar DIALLO Spécialiste en Passation de marchés

Banque Africaine de Développement

- Modibo TRAORE Expert GRN en Chef
- Boué ZINSO Agro - économiste
- Pierre N'GUINDA Expert en Forêt et climat
- Laouali GARBA Environnementaliste

Calendrier prévisionnel de la mission :

Lundi 19 mars	Mardi 20 mars	Mercredi 21 mars	Jeudi 22 mars	Vendredi 23 mars
9h -13h Réunion avec le point focal national du PIF, présentation de la mission, adoption du programme	9h 00 Atelier R-PP Cérémonie d'ouverture	8h30 – 9h30 Atelier R-PP Présentation des options stratégiques de la REDD (M. E. BOUKOUNGOU). et du cadre de mise en œuvre (Mr J. M. LEWIS)	9h – 10h30 <i>Réunion du Comité de Pilotage</i> Ouverture (M. le SG) et présentation des axes stratégiques de la R-PP (Mr S. YEYE)	9h – 11 Réunion de débriefing avec le secrétariat technique du PIF Restitution des principales conclusions au Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
	9h30 – 10h Présentation du processus du PIF et de la REDD (Mr S. YEYE)	9h30 – 10h30 Discussion <i>Rapporteurs : T. Bennouna / Mme Somé</i>		
	10h – 10h30 Pause café	10h 30– 11h Pause café		
	10h30 – 11h Présentation de l'étude sur l'organisation institutionnelle de la REDD (Mr E. QUEDRAOGO)	11h – 12h Présentation du scénario de référence et du système MNV (Mr J. M. LEWIS)	11h – 13h Synthèse et principales conclusion de l'atelier (Mr S. YEYE)	
	11h – 13h Discussions <i>Rapporteurs : L. Braune / B. Tapsba</i>	12h – 13h Discussions <i>Rapporteurs : NGUINDA / DR Centre Ouest</i>	13h – 14h Validation des orientations de la RPP révisée et validation du programme pour les prochaines étapes	
	13h – 14h30 Déjeuner	13h – 14h30 Déjeuner	14h – 15h30 Déjeuner	
14h – 16h Réunion avec l'unité financière de la Banque Mondiale	14h 30 – 15h Présentation de l'étude sur les moteurs de la déforestation (Mr E. BOUKOUNGOU)	14h30 – 16h Synthèse des activités de préparation de la REDD		14h – 17h Participation à l'atelier du PROFOR
	15h – 17h30 Discussions <i>Rapporteurs : L. Garba / Mr. Dala</i>	16h – 17h Discussion générale <i>Rapporteurs : T. Bennouna /M. Traoré</i>		
18h – 19h Rencontre informelles	18h Discussion informelle	18h Discussion informelle	17h – 18h Discussion interne entre les membres de la mission	

Annexe 5
Conclusions de l'atelier de concertation sur la R-PP

20-21 mars 2012

Session 1 : Présentation de l'étude sur l'organisation institutionnelle de la REDD (Mr E. OUEDRAOGO)

Après la présentation de M. Ouedraogo, les questions suivantes ont été soulevées :

1- Quel est l'alignement avec les cadres de concertation existants ?

Le projet ne souhaite pas dupliquer les structures et s'inscrit dans les cadres de concertation existants. Les concertations dans les communes sont réalisées au sein des Cadres de Concertation Communaux. Les concertations Régionales sont réalisées au sein des Cadres de Concertation Régionaux, avec le soutien d'un point Focal. Ces Cadres de Concertations Régionaux et Communaux seront élargis à des membres non statutaires. Au niveau national, la plate-forme de concertation sera rattachée au CONEDD. Il n'y a donc pas de création de nouvelles structures.

2- Quelle intégration de REDD dans les stratégies existantes ou en création, telles que la SCADD et le PNSR ?

La dynamique actuelle du R-PP correspond à la phase de préparation de la stratégie REDD. Cette question de l'articulation est très importante et sera abordée lors des travaux visant à l'élaboration de la stratégie REDD, durant les 2 prochaines années.

3- Quelle intégration de la structure de coordination actuelle dans les projets en cours, tels que le Projet d'Appui au Secteur Forêt ?

Durant la phase de préparation, la coordination REDD sera en charge de suivre la mise en œuvre par d'autres entités des actions de préparation au mécanisme REDD (élaboration de la stratégie, création des MNV, scénario de référence, concertations et arrangements institutionnels). Lorsque la stratégie REDD sera validée, la coordination s'assurera que cette stratégie est mise en œuvre à travers les projets et programmes d'autres entités.

Il est rappelé que la coordination nationale REDD n'est pas une structure de mise en œuvre de projets, mais qu'elle s'assure que les objectifs liés à la préparation de REDD soient atteints au travers d'activités réalisées par d'autres structures qu'elle coordonne.

4- Comment sont désignés les partenaires du mécanisme de concertation ?

Les questions liées à la concertation sont à un stade avancé de la conception.

Un dispositif sera prévu dans le R-PP pour définir les représentants du secteur privé et des organismes de société civile et de garantir la représentativité des personnes mandatées. Cela permettra également d'élargir le spectre des organisations associées (réseau des jeunes, des femmes...)

5- La Plateforme Nationale REDD ne devrait-elle pas être étendue aux questions de changement climatique en général ?

Un groupe de travail a été constitué pour discuter de cette question et a abouti aux conclusions suivantes : La Plateforme est un dispositif temporaire établi durant la phase de préparation permettant de tenir des concertations au niveau national et de constituer les groupes de travail en vue de la préparation du pays à la REDD. L'un de ces groupes aura mandat de proposer l'organisation pérenne pour la gestion de la REDD et la concertation qui prendra place après la préparation. Ce groupe

réfléchira en particulier sur les possibilités d'étendre les compétences de cette plateforme nationale à d'autres thèmes.

Session 2 : PRÉSENTATION SUR LES MOTEURS DE LA DÉFORESTATION (Mr E. BOUKOUNGOU)

Les principales remarques et souhaits des participants de l'atelier ont été les suivants :

- 1- Classer les moteurs de la déforestation en fonction du poids de leur impact sur le stock carbone du pays
- 2- Développer l'impact du facteur climatique (sécheresses récurrentes) sur la dégradation et la déforestation au Burkina Faso
- 3- Traiter de la place des jeunes et des femmes dans la gestion des forêts au Burkina Faso
- 4- Traiter séparément la demande de bois énergie due au développement urbain comme facteur direct de la déforestation
- 5- Dissocier le facteur de feux précoces de gestion de la forêt de celui des feux de brousse sauvage néfaste pour les forêts
- 6- Ajouter les facteurs indirects de la dégradation des forêts suivants :
 - a. les effets contradictoires et les incohérences des politiques entre les secteurs
 - b. l'absence d'harmonisation des politiques des pays de la sous – région en matière de gestion des forêts partagées
 - c. l'utilisation des techniques d'exploitation destructrices des produits non ligneux à l'exemple de la filière Karité
 - d. Certaines croyances et pratiques socio-culturelles de gestion des forêts
- 7- Ajouter les points suivants dans la liste des atouts:
 - a. l'existence des forêts urbaines
 - b. la loi sur les semences forestières
- 8- Ajouter dans la liste des faiblesses l'insuffisance de prise en compte de la conservation de la biodiversité et des zones humides dans les politiques forestières.

Session 3 : CR Présentation des options stratégiques de la REDD (M. E. BOUKOUNGOU), et du cadre de mise en œuvre (Mr J. M. LEWIS)

Les points de discussion et les remarques des participants ont porté sur les éléments suivants :

- 1- Ajouter d'autres aspects stratégiques :
 - Intégrer la lutte contre la pauvreté dans les objectifs de cette stratégie
 - Décrire les moyens d'action pour mettre en place la stratégie sur les terres privées.
- 2- Reformuler certaines parties du document :
 - Le document devrait hiérarchiser et d'opérationnaliser les options stratégiques
 - Ne pas être trop optimistes dans les bénéfices attendus de la stratégie pour ne pas fausser l'analyse coût / bénéfice
- 3- Mettre plus l'accent sur le niveau local et régional
 - Focaliser l'effort de classement sur les collectivités territoriales tout en reconnaissant le rôle essentiel de l'état pour la réhabilitation des instruments de gestion des forêts classées existantes
 - Appuyer le transfert des ressources aux collectivités locales dans l'esprit de la décentralisation - Accompagner le zonage et l'aménagement du territoire par des mesures concrètes

- Agir au niveau local et potentiellement au niveau du Bassin versant (bien que cette action soit ardue puisqu'il n'y a pas d'autorité politique à l'échelle du Bassin Versant)
- 4- Mettre plus en valeur l'harmonisation et les moyens d'avoir une action concertée avec les autres secteurs
- Améliorer la lisibilité du cadre stratégique proposé par la REDD dans le cadre de la SCADD et du PNSR
 - Harmoniser avec le fonds national proposé avec celui sur les forêts en cours de création avec l'appui du Luxembourg et de la Suède et celui sur le carbone en cours avec le PNUD
 - S'inspirer des expériences passées ou en cours : les 3 luttes, l'éducation environnementale...
- 5- Préciser certains aspects techniques
- La Validité des statistiques proposées et des méthodes suggérées
 - Les actions liées à la limitation de la demande, les préoccupations relatives à la démographie et les actions proposées pour agir sur ce facteur
 - La prise en compte du taux de pertes des programmes de reboisement
 - Les implications en terme de ressource pour la gestion des 4 millions ha de forêts supplémentaires proposés au classement

L'équipe des consultants a apporté des réponses à chacune de ces préoccupations et des précisions seront apportées dans le document.

Session 4 : CR Présentation du MNV et du scénario de référence (Mr J. M. LEWIS)

La session portant sur le scénario de référence et le système MNV s'inscrit dans le cadre de l'atelier de validation de la proposition de préparation du R-PP du Burkina.

La première partie a consisté en une présentation succincte des principes généraux d'établissement d'un scénario de référence et d'un système national MNV. Dans une seconde partie, les participants ont fait des contributions, qui ont conduit aux recommandations suivantes :

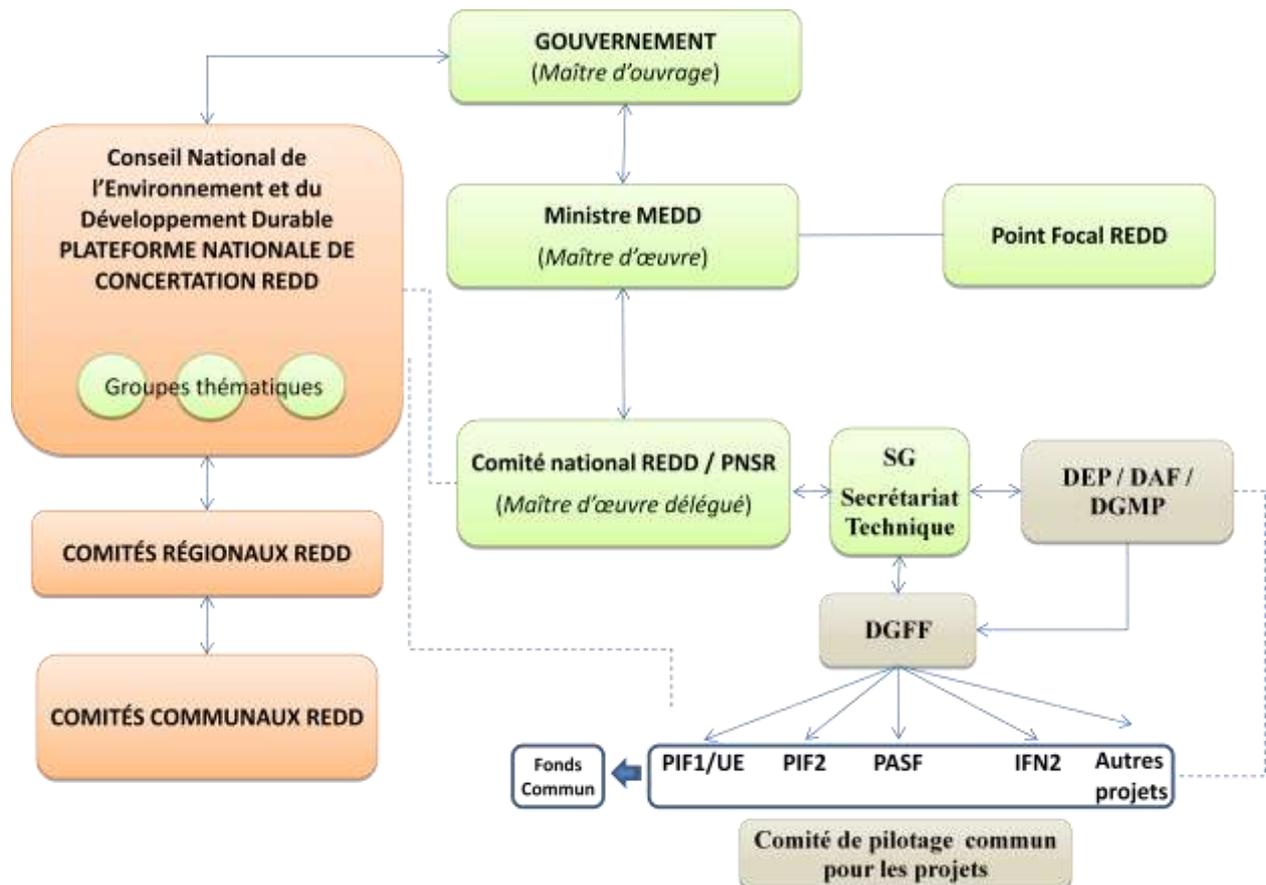
- 1- réaliser une étude prospective sur la dynamique forestière qui servirait d'outil d'aide à la décision. Le CIRAD ou le CIFOR pourrait contribuer à la réalisation de cette étude ;
- 2- renforcer les capacités des institutions nationales en vue de l'estimation des facteurs d'émissions des Gaz à Effet de Serre (Usage des Terres, Changement d'Usage et Forêts (LULUCF) ;
- 3- prendre aussi en compte le carbone de la biomasse racinaire et de la litière dans la quantification du carbone forestier ;
- 4- engager des échanges avec l'agence d'exécution Lux Development et le MEDD dans le cadre du projet IFN2 sur les aspects institutionnels et financiers pour l'étude de la biomasse racinaire et du carbone séquestré par le sol.
- 5- mettre à la disposition de l'IFN2 des ressources nécessaires pour le suivi périodique des placettes permanentes d'inventaire ;
- 6- évaluer les coûts nécessaires à l'élaboration participative du scénario de référence ;

Recommandations générales

Les participants à l'atelier confirment leur accord avec les grandes lignes exposées dans le document RPP et souhaitent mettre en évidence les recommandations suivantes :

- 1- Nécessité de mettre davantage en exergue l'ancrage du RPP dans le paysage institutionnel national et dans le cadre macro-économique du pays (SCADD – PNSR).
- 2- Nécessité de mettre l'accent sur l'intégration des activités du R-PP dans le processus de décentralisation en cours.
- 3- Nécessité d'un renforcement des capacités de tous les acteurs à tous les niveaux pour accompagner les actions du R-PP.
- 4- Nécessité de mener des actions de sensibilisation dès à présent pour mobiliser dans les Régions et dans les Communes, ainsi que dans les autres secteurs.
- 5- Diligenter le Gouvernement pour finaliser et approuver la R-PP et resoumettre le plan d'investissement du Programme d'Investissement Forestier (PIF) pour obtenir les financements nécessaires à la mise en œuvre du R-PP.

Annexe 6 : **ORGANISATION ET CONSULTATIONS POUR LA REDD**



Annexe7 : Proposition des projets d'investissement pour le PIF harmonisés par rapport à la R-PP

Il a été convenu de retenir les 2 projets ci-après :

Projet 1 (BM): Gestion Durable Décentralisée des Forêts (18 millions de \$US)

Composante 1 Préparation à la REDD / Gestion des connaissances (5 Millions de \$US)

Sous-composante 1.1 - Préparation à la REDD (3.5 millions de \$US)

Mise en place du cadre général de pilotage de la REDD
Création des structures de concertation REDD
Création et fonctionnement de la Coordination nationale REDD
Mise en place du Comité de pilotage des projets PIF
Développement du matériel d'information et de concertation REDD
Formation des relais REDD
1ère vague : Sensibilisation REDD
2ième vague de concertation REDD
3ème vague de concertation REDD
4ième vague de concertation REDD
5ième vague de concertation REDD
6ième vague de concertation REDD
7ième vague de concertation REDD
Ateliers ponctuels au niveau de la Plateforme nationale REDD
Réunions des groupes thématiques REDD
Appui au fonctionnement du SP-CONEDD / REDD
Mandat bureau d'études pour 4 études de base REDD
Mandat institut de recherche pour des études spécifiques REDD
Étude sur les solutions/options
Version provisoire de la stratégie
Version finale de la stratégie
Formulation d'une gamme d'activités (projets-types) REDD
Une analyse du « contenu REDD » des programmes et projets existants et enrichissement
La formulation d'une première cohorte de nouveaux programmes/projets REDD
Une étude sur le cadre juridique de la REDD
La définition de standards pour les projets REDD+ au Burkina Faso
Le développement d'un registre informatique pour les projets homologués REDD
Une étude sur les options institutionnelles et le fonctionnement du Fonds national REDD
L'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique

Sous-composante 1.2 Gestion des connaissances PIF (1,5 millions de \$US)

Études ciblées et évaluation expériences PIF
Initiatives de partage des expériences (y compris ateliers)
Rencontres entre pays PIF pilotes et au Forum annuel du CIF
Communication par un site Internet

Composante 2 Appui au développement communal intégré (11 millions de \$US)

Sous-composante 2.1 Forêts communales (3.5 millions de \$US)

Identification et classement des forêts communales
Élaboration des plans d'aménagements
Mise en œuvre des aménagements au travers la gestion participative (GGF)

Sous-composante 2.2 Foresterie villageoise (3.5 millions de \$US)

Soutien aux forêts communautaires (chartes foncières rurales)
Micro-projets agro-forestiers

Sous composante 2.3 Renforcement des capacités communales (5.5 millions de \$US)

Soutien au transfert des compétences en matière de gestion des ressources naturelles
Amélioration des outils de planification communale (PCD)
Appui à la gestion foncière

Composante 3 Développement des filières et Recherche (2 millions de \$US)

Appui aux organisations de producteurs forestiers (production, commercialisation)
Rationalisation de l'utilisation de l'énergie bois
Appui aux activités de recherche

Projet 2 (BAD): Gestion participative des forêts Domaniales (12 millions de \$US)

Composante 1 MNV - Scénario de référence (1 million de \$US)

Contrat pour un modèle sur l'évolution des stocks de carbone (scénario référence REDD)
Contrat pour l'évaluation externe du scénario de référence
Communication du scénario de référence et de sa méthodologie
Contrat pour l'élaboration technique du système MNV
Mandat à confier au projet IFN2
TDR de l'audit d'une mesure périodique
Contrat pour l'évaluation du système MNV
Communication du système MNV
Contrat pour cadre de mesure des co-bénéfices

Composante 2 Gouvernance forestière (4 millions de \$US)

Révision du système de gestion des permis et de contrôle forestier
Appui à la réforme de la fiscalité forestière pour le partage des redevances entre l'Etat et les collectivités territoriales
Renforcement des capacités des services techniques déconcentrés

Composante 3 Gestion des forêts domaniales (7 millions de \$US)

Élaboration des plans d'aménagements
Mise en œuvre des aménagements au travers la gestion participative (GGF)
Aménagement participatif des zones villageoises d'intérêt cynégétiques/ZOVIC
Mesures d'accompagnement